

rhône.vs

N° 17

Magazine d'information sur la troisième correction du Rhône septembre 2010

EDITORIAL

Jacques Melly

Chef du Département des transports,
de l'équipement et de l'environnement



© R3 MM. Dubuis, Martinez

Sécurité, mais aussi loisirs et détente

Volonté de dialogue et perspectives réjouissantes. C'est ainsi que m'apparaît aujourd'hui cette 3^e correction du Rhône.

Discuter avec nos partenaires et avec ceux qui s'opposent à tel ou tel aspect de notre projet est essentiel et permet d'avancer bien plus constructivement qu'imposer ses vues de manière univoque.

Je suis satisfait aujourd'hui de nos démarches conjointes avec nos amis Vaudois, ce qui a permis la rapide sécurisation du secteur industriel d'Aigle, une avancée commune qui se poursuivra dans le Chablais sous une direction unifiée des travaux. Quant à la mise en consultation auprès du public de notre document de référence, le fameux plan d'aménagement (P A-R3), elle aura des conséquences concrètes. Nous allons modifier la répartition des terrains dont nous avons besoin pour élargir le fleuve: nous en prendrons moins à l'agriculture et davantage ailleurs (voir pages 2 et 3). Et comme l'implique la démarche participative que nous avons choisie pour cette 3^e correction, nous nous devons d'informer les Valaisannes et les Valaisans sur les travaux que nous faisons dans leur plaine. Nous avons pour cela réalisé un court-métrage, visible sur le site de l'Etat (détails ci-contre).

Dans ce numéro, nous faisons également le point sur les divers travaux en cours, à Viège notamment, et nous vous présentons deux projets. L'un à Sierre, en synergie avec la municipalité, nous permettra de conjuguer élargissements sécuritaires avec loisirs et détente, car c'est cela le Rhône de demain. L'autre vision, à la réalisation plus aléatoire mais contenant une part de rêve essentielle, est celle de ces étudiants de l'EPFZ qui ont imaginé, demain, ce que pourrait être la ville de Sion-sur-Rhône (article ci-contre).

Enfin, nous devons nous réjouir d'inspirer d'autres travaux sur d'autres fleuves. Vous découvrirez dans ce numéro (page 4) que nos confrères du Haut-Rhin sont venus en Valais pour voir comment nous travaillions autour du Rhône. Ils ont décidé de s'inspirer de nos méthodes pour mener à bien leur projet. Des travaux qui ne concernent pas uniquement la Suisse, mais aussi l'Autriche et le Liechtenstein.

J. Melly

Jacques Melly, conseiller d'Etat

LA 3^e CORRECTION EXPLIQUÉE EN UN FILM

Au printemps 2010 a été tourné un court-métrage sur la 3^e correction du Rhône. Au long des quelque six minutes que dure le film, y sont expliqués les enjeux et les buts que poursuit l'un des plus gros chantiers de ce siècle en Suisse.

Dix ans après la crue d'octobre 2000 qui a inondé la plaine du Rhône et laisse aujourd'hui encore des cicatrices, le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du département en charge des travaux de la 3^e correction, fait un état des lieux des travaux en cours et brosse le portrait du Rhône de demain.

La parole est également laissée à l'opposition et aux partenaires de tous bords. Une chose est certaine; non seulement le Rhône de demain sera moins menaçant pour les industries, mais il sera rendu aux usagers de ses berges, leur proposant des loisirs et des espaces de détente, au long de ses 160 kilomètres, du glacier au lac Léman.

Visionner le film : www.vs.ch/clipR3



MIX & REMIX



Jacques Melly, pendant le tournage, sur le pont de Vissigen.

Photo DR

SION-SUR-RHÔNE, SI BELLE

Comment rendre la Ville de Sion encore plus attrayante? Dans le cadre d'un projet académique, le professeur Christophe Girot de l'EPFZ et ses étudiants en architecture ont imaginé que le Rhône, remodelé, pouvait devenir un outil pour repenser l'aménagement de la ville et de son paysage.

Les étudiants de l'EPFZ imaginent dévier une partie du Rhône, lui ajoutant un bras qui lui permettrait de s'écouler plus visiblement au cœur de la capitale. Entre ce bras et le fleuve, une île: c'est le projet Sion-sur-Rhône. Paris a bien son île Saint-Louis sur la Seine et Thoun son île sur l'Aar.

L'exposition « Sion-sur-Rhône » se déplace en divers endroits jusqu'à la fin novembre. Renseignements à l'Office du tourisme de Sion ou sur www.vs.ch/rhone

Une étude menée par des étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) fait la part belle à un Rhône reconfiguré dont un bras ferait le détour par Sion, y créant une île et des espaces idylliques.



© Frédéric Rossano ILA ETHZ

Dans ce nouveau contexte, la ville gagnerait de nouveaux espaces publics (quais, promenades, places...).

Cette recherche rafraîchissante a été menée par les futurs architectes EPFZ depuis 2009. Elle a eu le soutien de la Ville de Sion et des ingénieurs cantonaux en charge de la 3^e correction. La visionnaire Sion-sur-Rhône permet aux citoyens d'imaginer un futur cadre de vie possible. Ces idées seront reprises et analysées dans le cadre de la 3^e correction du Rhône par les architectes et ingénieurs chargés d'élaborer le dossier d'enquête de la mesure prioritaire de Sion, avec l'étroite collaboration de la commune.

DANS LA RÉGION DE VIÈGE, LES GRANDS TRAVAUX SE POURSUIVENT

A Viège, après avoir renforcé les digues sur la traversée des usines Lonza /DSM (deux kilomètres de consolidations sur les deux rives), ce qui a permis l'aménagement de la route de contournement de Viège par la rive droite et l'allègement du trafic, les travaux se poursuivent, notamment par des élargissements.

L'industrie Lonza/DSM est maintenant à l'abri des ruptures brusques de digue au niveau du site. Mais il faudra la réalisation complète des mesures prioritaires prévues pour supprimer tout danger de crues dans le secteur.

Nouvelle digue

Les matériaux excavés lors des travaux à l'amont du pont de Baltschieder sur plus d'un kilomètre ont été acheminés à Baltschieder, à

2 kilomètres en aval du fleuve. Ils servent actuellement à l'édification d'une nouvelle digue de près de 3,5 mètres de haut et d'une largeur de 6 mètres à son couronnement (voir à ce propos le film dont nous parlons en page 1).

La construction de la digue s'interrompra cet hiver durant la période de gel, pour reprendre au printemps. Son achèvement est prévu pour la fin 2011.

Cette digue se situe 45 mètres plus loin que la digue existante, vouée à disparaître par la suite.

Tous ces travaux, qui touchent un tronçon totalisant 8 kilomètres, dureront jusqu'en 2016. Ils permettront d'éviter des dégâts chiffrés entre 2 et 3 milliards de francs.



Le Rhône dans le secteur de la Lonza. Après le renforcement des digues avec une paroi étanche, le fleuve est élargi. Ici, la construction de la nouvelle protection des berges, avec un enrochement dans la partie inférieure et une stabilisation végétale dans la partie supérieure, moins sollicitée par le fleuve. Au sommet, on devine la nouvelle route de contournement de Viège, dont la réalisation a été facilitée par la 3^e correction.

LA SITUATION DANS LE CHABLAIS

La 3^e correction du Rhône concerne également le canton de Vaud avec lequel le Valais avance main dans la main sur le secteur commun du Chablais. Les Vaudois y sont riverains du fleuve sur une trentaine de kilomètres et sont donc potentiellement menacés en cas de crues. Il s'agit, comme sur la rive valaisanne du secteur, d'assurer dès lors une protection durable.

Le plus urgent était de protéger le site industriel d'Aigle. La première étape a porté sur la consolidation des digues bordant la zone industrielle en amont de la Grande-Eau sur une longueur totale de 800 mètres environ. Cette étape comprend encore d'autres aménagements, hors Rhône, afin de cloisonner les éventuels débordements du fleuve à l'intérieur d'un casier d'inondation en amont de la Gryonne (Iles d'Amont). Tout cela a pu être réalisé car ces mesures apportaient un gain sécuritaire significatif pour les zones construites en pied de digue et directement menacées.

La suite des aménagements nécessaires pour obtenir la sécurisation totale du secteur est planifiée dans le cadre de la mesure prioritaire de

Massongex-Aigle dont les études en vue de l'établissement du dossier d'enquête débiteront dès la fin de cette année. Pour y parvenir, une personne sera prochainement nommée conjointement par les cantons de Vaud et du Valais, afin d'assurer la direction du projet sur le secteur chablaisien.

D'autres renforcements en perspective

A l'image des aménagements réalisés à Aigle, des mesures anticipées seront réalisées sur les secteurs de Massongex, Monthey, Collombey-Muraz, Vouvry et Port-Valais (dans un délai de cinq à sept ans) ainsi qu'à Lavey, afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens importants situés dans des zones directement menacées par des ruptures de digue. Une sécurisation totale de ces secteurs ne pourra cependant être atteinte qu'après la réalisation de l'ensemble des mesures du plan d'aménagement du Rhône (PA-R3) dans le Chablais.

Plan d'aménagement mis à jour

Sur le secteur Massongex-Aigle (Iles des Clous), la mise à jour du plan d'aménagement (voir

MOINS DE TERRES PRISES



La référence de la 3^e correction du Rhône, c'est son plan d'aménagement, son «PA-R3», disent les connaisseurs. Ce plan offre une vue d'ensemble de l'aménagement du Rhône tel qu'il sera réalisé ces prochaines décennies. Résultat de quatre années de démarches, d'études et de consultation avec tous les milieux concernés par ces grands travaux, il a été soumis à la population valaisanne qui a pu faire part de ses remarques.

Aujourd'hui, l'optimisation de ce PA-R3 est en cours. Les buts principaux sont doubles : l'adapter localement en fonction des remarques émises lors de la consultation publique et minimiser l'impact du projet sur les surfaces agricoles. Tout cela sans remettre en question les principes fondamentaux de la 3^e correction (élargissements combinés avec des abaissements) et son emprise globale sur les surfaces qui bordent le fleuve.

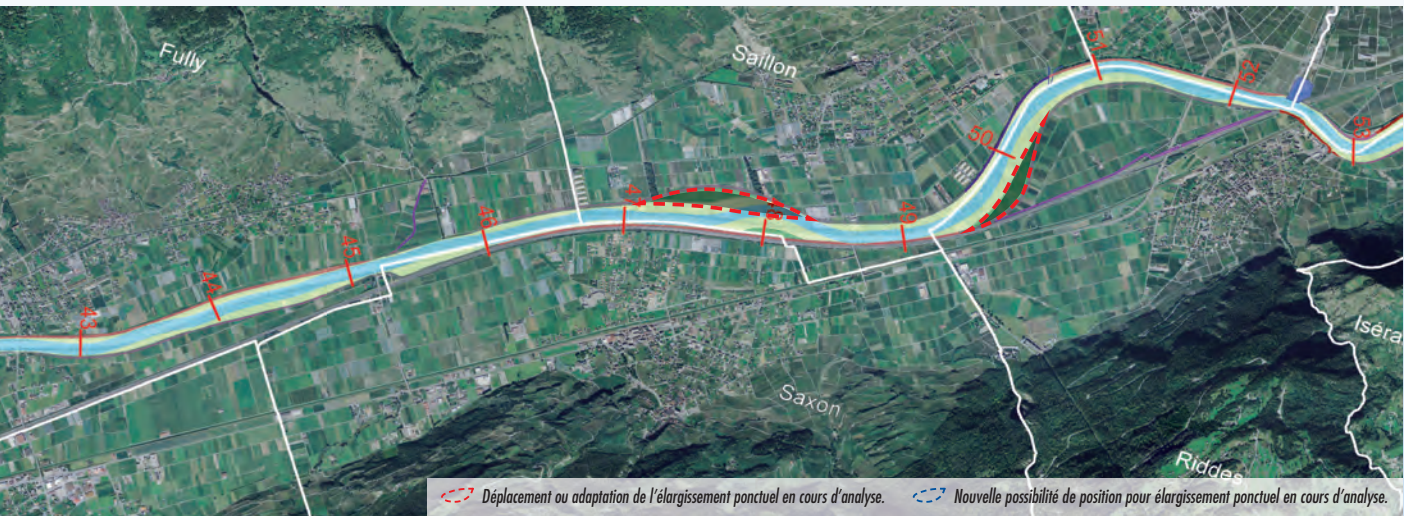
Cet automne sera dressé le premier catalogue des possibilités d'adaptations du PA-R3. Il sera discuté avec les partenaires. Et l'an prochain, la nouvelle mouture de ce plan d'aménagement sera proposée aux Conseils d'Etat valaisan et vaudois pour validation. Cette mise à jour du PA-R3 servira ensuite de base pour les travaux des dix prochaines années qui ne pourraient pas débiter sans leur approbation préalable.

article sur cette même page) aura pour objectif de rechercher le meilleur positionnement territorial de l'élargissement prévu initialement. Sur le secteur de Lavey, des solutions alternatives seront envisagées en tenant compte de degrés de protection variables pour la zone industrielle.



Renforcement de digue dans la zone industrielle d'Aigle. Le Rhône se trouve à gauche de la photo. Grâce à un épaulement de matériaux drainants (mélange de terre et graviers), on a renforcé le corps de la digue existante, auparavant trop étroite et trop verticale.

AUX AGRICULTEURS



© Etat du Valais

Le Rhône de Riddes à Martigny



Afin de tenir compte des remarques faites, le projet de 3^e correction sera adapté pour réduire son emprise sur les terres agricoles bordant le fleuve.

Le principe d'élargissement du cours d'eau est maintenu, mais certains de ces élargissements seront déplacés.

Ce qu'on ne prend plus à l'agriculture, on le fait sur des surfaces forestières, des étangs, des lacs de gravières, des zones industrielles non-construites ou encore des sites pollués à assainir.

A noter que la surface initiale totale d'emprise prévue ne change pas : c'est toujours 870 hectares, dont 690 hectares environ pour le Valais.

CE QUE LA CORRECTION PEUT AMENER À L'AGRICULTURE

Témoignage de Willy Giroud, agriculteur (VS)



R3 MM. Dubuis, Martinez

« Je souhaite que la 3^e correction du Rhône nous donne les moyens de mettre les bonnes cultures aux bons endroits dans la plaine. »

Willy Giroud, président de la Chambre valaisanne d'agriculture

“ Pour le président de la Chambre valaisanne d'agriculture, la 3^e correction du Rhône est nécessaire. La sécurité qu'elle apportera est primordiale et elle peut apporter du positif à l'agriculture. Willy Giroud salue la volonté actuelle de dialogue des responsables cantonaux, une attitude qui permet de faire avancer les choses. Il précise ici ses attentes.

rhone.vs : comment la percevez-vous aujourd'hui, cette 3^e correction ?

Elle va dans le bon sens. Les revendications des agriculteurs sont prises en compte, par exemple pour les surfaces agricoles. On nous en prendra un minimum pour un maximum de sécurité.

Qu'est-ce que l'agriculture valaisanne en attend en particulier ?

Encore des concessions du côté de la 3^e correction. On nous propose des améliorations foncières intégrales en échange de nos terres. Nous préférons des améliorations structurelles, c'est-à-dire qu'on mette les bonnes cultures aux bons endroits dans la plaine.

Aujourd'hui, il y a des zones de pâturages un peu partout, trois moutons et deux chèvres par-ci, deux chevaux par-là. Il s'agit de regrouper cela, de mettre près du Rhône ces pâturages mais aussi des cultures annuelles. Comme ça, en cas de crues, il y aura un minimum de dégâts et le paysage, au bord du fleuve et dans la plaine, aura tout à y gagner.

Vous pensez que le projet va aider à la promotion des produits agricoles ?

Cela n'aura en tout cas pas un impact négatif. Mais ce ne sera pas significatif. Cette promotion est déjà bien en place.

Que pensez-vous de la manière dont le projet est mené ?

Sur le plan politique, j'ai l'impression qu'il y a plus de souplesse dans nos rapports avec les responsables que par le passé. Sur le plan technique, je crois que le travail peut encore être optimisé secteur par secteur pour un maximum de sécurité avec un minimum d'emprise. Il ne faut pas oublier qu'on travaille ici avec la nature, et qu'on ne peut pas appliquer de sciences vraiment exactes. Il faut en tout cas laisser les querelles d'experts de côté. Ça n'apporte rien. ”

LA MESURE PRIORITAIRE DE SIERRE-CHIPPIS, UN PROJET EN VOIE DE CONCRÉTISATION

Ce qui va se réaliser à Sierre est un exemple des collaborations possibles entre le projet de 3^e correction du Rhône et certains projets communaux.

Ici, l'élargissement du Rhône nécessaire à la protection du site industriel a été pensé avec les communes de Sierre et de Chippis, afin d'en tirer aussi un bénéfice pour les loisirs, la détente et le paysage. La 3^e correction réalise et finance des aménagements dont pourront profiter les usagers des deux rives. Sur la photo-montage, on voit qu'elle créera, en rive gauche du fleuve, un quai urbain pour les promeneurs et qu'elle construira sur l'autre rive de larges terrasses en paliers avec des zones de détente pour la population.

La Ville de Sierre, elle, prendra en charge la liaison entre ces aménagements et ceux qu'elle prévoit dans le futur développement du pied de la colline de Gérond, jusqu'au lac de Gérond.

Une procédure en cours

Et quand les Sierrois pourront-ils profiter de tout cela ? Il faut d'abord que les projets d'adaptation des ponts soient finalisés pour être mis à l'enquête publique, soumis à la Confédération et validés par le Conseil d'Etat. Les travaux pourraient commencer dès 2013.



© Atelier Giroud - Christophe Giroud & Iimar Hurkkens

Aménagements du Rhône prévus à Chippis, vue prospective.

VOS QUESTIONS À RHONE.VS

Tony Arborino

Le chef de projet de la 3^e correction répond à vos questions



© R3 MM. Dubuis, Martinez

La démarche participative, un échec ou une réussite?

> Pour rappel, cette démarche a consisté à demander aux partenaires leurs attentes et leurs avis, avant de prendre les décisions. Dans notre cas, compte tenu de la taille et de l'échelle d'élaboration du plan d'aménagement, c'est incontestablement une réussite. Preuve en est l'adaptation qui en est faite aujourd'hui.

Le projet de plan d'aménagement a été mis en consultation en 2008 et nous travaillons à la prise en compte des remarques émises, notamment en cherchant des solutions pour qu'un minimum de terrain soit pris à l'agriculture, en vue de la future décision d'adoption du Conseil d'Etat prévue en

2011. La démarche sera poursuivie à une échelle plus locale dans les étapes suivantes du projet.

Comment sécuriser les territoires communaux?

> Le bord du Rhône, c'est aussi une succession de territoires communaux. Nombreux sont ceux qui sont menacés par les crues et cela freine par exemple le développement des constructions. Ces communes demandent que l'on sécurise rapidement chez elles, ce qui est compréhensible. Souvent, la solution consiste à réaliser partiellement, de façon anticipée, un tronçon du plan d'aménagement global. Cela nous permet de répondre rapidement au souci de sécurité – en renforçant une digue bordant des habitations par

exemple – et en même temps d'être cohérent avec la vision d'ensemble, et donc avec les travaux qui seront faits à l'amont et à l'aval.



LE VALAIS SERT DE MODÈLE À LA CORRECTION DU RHIN ALPIN



© Dietmar Walser

Vue aérienne du Rhin alpin en amont du secteur en projet. Sur ce tronçon, l'espace disponible est suffisant pour que s'installe une dynamique alluviale et donc que se créent des bancs de graviers de part et d'autre. Cela n'est pas actuellement le cas en aval. L'élargissement prévu y remédiera.

La correction du Rhin alpin s'inspire directement de la 3^e correction du Rhône. Seule différence de taille: une coopération trans-frontalière nécessaire entre la Suisse, le Liechtenstein et l'Autriche.

«Le projet du siècle». Dans la région, c'est ainsi que l'on parle de la correction du Rhin alpin. Et pour cause. Le Rhin alpin, qui s'étire sur 90 kilomètres, de Reichenau jusqu'au lac de Constance, draine un bassin de population d'un demi-million de personnes. Et traverse pas moins de trois pays: la Suisse, avec les cantons de St-Gall et des Grisons, la Principauté du Liechtenstein et l'Autriche, avec le Vorarlberg.

Comme pour la 3^e correction du Rhône, ce sont les inondations de 1987 qui ont incité les autorités à se pencher sur l'état de santé du fleuve. Leurs conclusions? Il s'agit de corriger en priorité la partie inférieure du Rhin alpin, soit les 30 kilomètres qui relient l'embouchure de l'Il au lac de Constance. Objectif: rétablir l'équilibre initial perturbé par l'extraction en amont, entre 1936 et 1999, de 30 millions de m³ de gravier. Les travaux, estimés à quelque 600 millions de francs, devraient débuter en 2017 et durer une vingtaine d'années.

Un précieux transfert de connaissances

Les responsables du projet n'en font pas mystère: ils comptent bien appliquer les recettes de la 3^e correction du Rhône, qui est en avance de plusieurs années sur la correction du Rhin alpin. Une délégation s'est d'ailleurs déjà rendue en Valais pour y rencontrer les responsables du projet. Première source d'inspiration: l'interdisciplinarité. Ingénieurs, hydrogéologues, mais aussi spécialistes de la nature, de l'aménagement du territoire, du tourisme, de l'agronomie, vont travailler main dans la main afin de développer une solution globale cohérente et surtout durable. Deuxième aspect: la démarche participative. Celle-ci va être mise en place sans délai, d'autant plus que le tronçon inférieur du Rhin alpin est international. ONG, riverains, paysans ou pêcheurs, tous vont pouvoir s'exprimer. Et enfin, last but not least, la communication. Les travaux sur le Rhin n'ont pas débuté, mais la population est déjà régulièrement informée. Et du côté de St-Gall, sites internet et newsletters ont aussi un petit accent valaisan. Comme quoi, un fleuve peut en cacher un autre.

 www.alpenrhein.net

"rhone.vs" paraît deux fois par an

☐ Je commande gratuitement:

Le(s) numéro(s) 1 à 17 de "rhone.vs": _____

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro et les numéros désirés: _____

"rhone.vs" est distribué à tous les ménages valaisans. Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous.

☐ Je m'abonne gratuitement à "rhone.vs"

Nombre d'exemplaires: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète: _____

A envoyer à: DTEE - Projet Rhône - CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion



Votre avis...

La 3^e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:

- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.
- Posez-nous vos questions.

DTEE - Service des routes et des cours d'eau
 Projet Rhône, Tony Arborino, CP 478, Av. de France, 1951 Sion
rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone.vs

